



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme
et au titre de l'article 40 de la loi du 16 juillet 1976 relative à la
protection de la nature, dans un cadre départemental

Narbonne, le 01/02/2018

Convocation du Conseil d'Administration d'ECCLA **Du samedi 17 février 2018**

Bonjour,

Nous vous invitons à assister à la prochaine réunion du C.A. :

Samedi 17/02/18 à 9h au siège d'ECCLA à Narbonne

Ordre du jour :

- Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 09/12/17 : TDN AREVA, arrêté zones non traitées, concertation sur le projet de gazoduc TIGF, éoliennes en mer, urbanisation, projet de supermarché à Port Leucate, ...
- Point sur le RDV avec le nouveau Sous-préfet de Narbonne, le 25/01/18.
- Point sur les Enquêtes Publiques ayant eu lieu dans l'Aude depuis décembre 2017 (Capitou, Lambert IV, extension du port de PLN à venir).
- Point sur le débat d'ECCLA ayant eu lieu le 23/01/2018 à la Médiathèque de Narbonne sur « La transition énergétique dans l'Aude ».
- Discussion sur le thème du prochain débat à organiser vers octobre 2018.
- Préparation de l'A.G. du et discussion sur les thèmes à aborder.
- Point sur le site Internet.
- Point sur les actions et formations de FNE-LR.
- Questions diverses.

Comptant sur la présence de chacun, nous rappelons que le C.A. est ouvert à tous les adhérents. Ecologiquement vôtres.

La Présidente, Maryse Arditi

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques
170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 41 75 78
Courriel : eccla@wanadoo.fr Site : eccla-asso.fr